



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

MARDI 12 MAI 2026 à 19H00

Le temps d'échange avec les habitants est remis en place et se
déroulera de **18h30 à 19h00**

Affiché le jeudi 07 Mai 2026

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

	APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 MARS 2026
1	EQUIPE MUNICIPALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SIRCAT
2	EQUIPE MUNICIPALE – DETERMINATION DES ORIENTATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES ELUS ET FIXATION DES CREDITS OUVERTS A CE TITRE
3	PERSONNEL COMMUNAL – OUVERTURE DES JOBS D'ÉTÉ
4	FINANCES – NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)
5	FINANCES – APPROBATION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE PERMANENTE A DISTANCE AVEC LE CABINET URBAN CONSEIL
6	FINANCES – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE

